

📍 **CERNAY-LA-VILLE**

Première balade en joëlette pour Sophie, dans les Vaux de Cernay

L'association Alti and Co et Sophie inauguraient, dimanche 29 juin, la joëlette récemment acquise grâce à la subvention du Conseil Régional.

Une joëlette, c'est un fauteuil muni d'une roue unique, située sous le fauteuil, et de deux brancards, permettant ainsi de véhiculer la personne en situation de handicap. L'essieu est relié au fauteuil par une suspension afin d'assurer à la personne assise un plus grand confort. Une idée à mettre au crédit de Joël Claudel. En mai 1988, cet accompagnateur en montagne, conçoit ce fauteuil pour emmener à la Réunion son neveu Stéphane, atteint de myopathie. L'idée de la joëlette lui est venue parce qu'il s'était rendu compte qu'un fauteuil à 2 roues était bien limité sur un chemin accidenté.

Reste qu'aujourd'hui encore, son coût n'est pas anodin puisqu'il tourne aux alentours de 4 000 euros. Mais grâce à une subvention à hauteur de 80 % du conseil Régional dans le cadre de son budget participatif, l'association de la vallée de Chevreuse Alti and Co a pu se doter de l'un de ces fauteuils.



Le 29 juin, Sophie, qui souffre d'un handicap suite à un AVC, a pu profiter d'une balade de 2 h dans les Vaux-de-Cernay grâce à la Joëlette récemment acquise par l'association cernaysienne Alti&Co. Françoise BOYER

Pour que tout le monde puisse randonner dans les Vaux

« Nous voulions nous rapprocher du monde du handicap pour amener des per-

sonnes à mobilité réduite de tous âges de faire de la randonnée dans les Vaux. Des copains de l'association, forte d'une vingtaine de membres, ou d'autres portent bénévolement l'outil, après une forma-

tion rapide pour le manipuler. Une corde nous aide à tirer, car la joëlette est résistante. Il faut être cinq personnes environ », explique Patrick Bonnot, le président d'Alti and Co.

Le porteur peut passer autour

de ses épaules et de son cou une courroie pour mieux répartir l'effort de portage et de soutien. Deux personnes peuvent s'installer aux brancards, une devant et une derrière, sur un terrain facile et plat.

Leur effort essentiel consiste à faire avancer la joëlette, puisque le poids de la personne handicapée est supporté par la roue. Ils doivent aussi éviter un basculement à droite ou à gauche car il n'y a qu'une seule roue.

Si le terrain est en pente, deux porteurs ne suffisent plus et il faut alors se mettre à quatre, deux à l'arrière et deux à l'avant, chacun s'occupant d'une tige du brancard.

« Des coins que je n'avais jamais vus »

Le 29 juin, c'est Sophie, une jeune femme résidant en vallée de Chevreuse qui a inauguré la nouvelle joëlette de l'association. Depuis son AVC, elle marche avec difficulté et ne peut donc s'engager dans une promenade en forêt, même avec l'appui de son mari. Elle rêvait donc depuis longtemps de faire une balade en joëlette.

La petite troupe est partie du

centre Germain Pelouse pour traverser les Vaux de Cernay avant de revenir à son point de départ.

« Ces 2 heures de randonnée répondaient vraiment à une attente car suite à mon handicap ça fait des années que j'ai du mal à marcher. Je suis ravie de cette balade. Ça m'a permis d'aller dans des coins que je n'avais jamais vus ! Je n'aurais jamais pu faire cette balade moi-même, même avec de l'aide. Nous sommes passés dans des sentiers escarpés, ils m'ont fait monter sur des rochers très confortablement. Je n'avais aucune appréhension et les accompagnateurs étaient constamment attentifs à mon bien-être. J'ai vraiment apprécié la découverte des Vaux de Cernay, je suis prête à renouveler l'expérience ! », confie Sophie, enthousiaste et tout à fait enchantée par l'expérience.

● **Françoise BOYER**

■ **Pour participer à une promenade, il suffit de contacter Patrick Bonnot, responsable de l'association Alti and Co, 33 rue de la ferme à Cernay-la-Ville. Tél. : 06 38 58 54 27**

📍 **VALLÉE DE CHEVREUSE**

Encore une belle distinction pour les pâtisseries de Jardin Sucré

C'est ce qui s'apparente à une success-story pour Arnaud et Mélanie Mathez, pâtisseries de la vallée de Chevreuse. En treize années d'existence, Jardin Sucré a su se faire un nom dans la gastronomie locale et même au-delà.

Si le couple avait commencé petit en 2012 à Cernay-la-Ville, aujourd'hui, il est à la tête de deux boutiques supplémentaires, à Paris et la dernière née à Dampierre, davantage axée sur le chocolat.

En parallèle, Arnaud et Mélanie continuent de se challenger en participant à différents concours. Résultat, une première place au championnat de France de macarons en 2014, avant d'être appelé 4 ans plus tard pour réaliser 1 000 macarons pour l'avant-première de Star Wars au festival de Cannes, rien que ça !

En 2021, le couple participe à l'Omnivore Food Festival, à Paris, véritable tribune pour la cuisine contemporaine et engagée. Il en repart avec le prix du pâtissier 2021.

Cette année 2025 n'est pas exempte de distinction



Arnaud et Mélanie Mathez, pâtisseries de la vallée de Chevreuse, aux manettes de Jardin Sucré, à Cernay et Dampierre, viennent d'obtenir le prix Talents Pâtisserie attribué par le guide La Liste.

pour Arnaud et Mélanie. Ils viennent d'être récompensés du prix Talents Pâtisserie 2025

par le célèbre guide La Liste. Issue de la compilation de milliers de publications presse,

de centaines de guides et de millions d'avis en ligne, La Liste s'affirme comme un guide gastronomique.

Depuis trois ans maintenant, il met en lumière les talents de la pâtisserie mondiale de demain, dans la maîtrise technique, la créativité, ainsi qu'un engagement envers des valeurs essentielles telles que la saisonnalité, la biodiversité, la transmission et la transparence des ingrédients, lors d'une remise de prix spéciale pâtisserie.

Parmi les lauréats 2025, Mélanie et Arnaud Mathez, ont reçu le prix Talents Pâtisserie dans la catégorie : chefs pâtisseries les plus prometteurs de l'année. « C'est une belle reconnaissance pour notre travail au quotidien depuis 13 ans, que nous partageons avec notre équipe passionnée. C'est un rêve pour nous d'avoir été récompensés par un si grand guide. Ça nous pousse à faire perdurer l'excellence de la pâtisserie française dans notre Maison », confient Mélanie et Arnaud Mathez.

● **M.V.**

👍 **Le TOP**



Le Club Neauphléen de Poker a remporté le championnat de France de poker associatif par équipes organisé par la Ligue Française de Poker, à Balaruc-les-Bains ! Le Club de Poker Neauphléen doublement champion de France !

Le Club Neauphléen de Poker (CNP), qui compte une soixantaine d'adhérents, a déjà fait parler de lui récemment. Et pour cause, l'un de ses membres, Renaud Perrodo, a remporté le titre de champion de France de poker associatif début juin 2025. Mais cette fin de saison exceptionnelle ne s'arrête pas là pour l'association. La semaine dernière, le CNP participait à la finale du championnat de France par équipe de poker associatif organisé par la Ligue Française de Poker, à Balaruc-les-Bains (Hérault).

« Une nouvelle aventure complètement folle ! Contre toute attente, nous avons déjoué tous les pronostics. Nous avons décroché le titre de champion de France par équipes, parmi plus de 300 clubs issus de tout l'hexagone. Nous avons affronté en finale les 38 meilleures équipes pendant deux jours, et sommes sortis vainqueurs ! Incroyable mais vrai, nous sommes revenus avec le trophée », se réjouit le président du Club Neauphléen de Poker, Elwis Grandsire.